



Orsières, le 19 août 2026

COMMUNIQUE DE PRESSE

MAINTIEN DE LA FERMETURE DU SENTIER D'ACCES A LA CABANE DE SALEINAZ

À la suite de deux éboulements survenus le 29 juillet 2026 dans le secteur du Petit Clocher des Planereuses, le sentier d'accès à la cabane de Saleinaz demeure fermé. Sur la base du préavis du Service des dangers naturels (SDANA), le Conseil communal d'Orsières a décidé de maintenir cette fermeture jusqu'à nouvel avis et, au minimum, jusqu'à la fin de la saison estivale 2026.

Les deux éboulements représentent un volume total de l'ordre de 3000 m³. Une inspection aérienne réalisée le 4 août a confirmé que le massif demeure fortement fracturé. Le volume encore mobilisable dans la partie la plus active de l'instabilité est estimé entre 20'000 et 30'000 m³, auquel s'ajoutent d'autres volumes potentiellement instables à proximité.

Selon le SDANA, le niveau de danger demeure très élevé et un nouvel événement d'une ampleur comparable à ceux du 29 juillet ne peut pas être exclu. La configuration du sentier accroît encore l'exposition des usagers : situé entre la zone de dépôt des matériaux et le glacier, il laisse très peu, voire aucune possibilité d'échappatoire en cas d'éboulement.

Ces instabilités peuvent se produire aussi bien au printemps qu'en été. Il n'est donc pas possible d'identifier une période permettant une appréciation saisonnière fiable du risque.

Au vu de ces éléments, le Conseil communal a ainsi décidé, lors de sa séance du 12 août, de maintenir la fermeture du sentier. La Commune rappelle que ce sentier ne doit pas être emprunté et demande à chacun de respecter strictement la signalisation et les dispositifs de fermeture mis en place.

Accès à la cabane de Saleinaz

La cabane de Saleinaz n'est plus gardiennée jusqu'à la fin de l'année. Le local d'hiver et deux dortoirs sont à disposition des alpinistes. Il est actuellement toujours possible d'y accéder depuis la Fouly via les 3 cols ou par Orny, via le col des Plines. Les accès d'hiver ne sont pas concernés par cette fermeture car ils n'empruntent pas le sentier fermé. La cabane sera normalement gardiennée de mars à avril 2027. Pour la prochaine saison estivale, l'ouverture de la cabane dépendra de la réévaluation de la situation en juin.



Commune et CAS travaillent de concert

La décision actuelle ne préjuge pas de l'avenir à plus long terme de l'accès à la cabane. Une éventuelle réouverture devra être précédée d'une nouvelle évaluation de la situation et des conditions de sécurité.

La Commune d'Orsières et le CAS Section neuchâteloise poursuivront leur collaboration étroite au cours des prochains mois afin de suivre l'évolution de la situation et d'examiner ensemble les perspectives concernant l'accès à la cabane. Cette réflexion tiendra compte des impératifs de sécurité comme des enjeux liés à l'avenir et à l'exploitation de la cabane.

Les deux partenaires resteront en contact régulier et informeront conjointement le public de toute évolution significative.

L'Administration communale



Club Alpin Suisse – Section neuchâteloise

Section Neuchâteloise

Club Alpin Suisse CAS
Club Alpino Svizzero
Schweizer Alpen-Club
Club Alpin Svizzer

